

NOTICE D'UTILISATION

Compost organique certifié RAL GZ 251 – Big-Bag 1 m³

Compost issu de matières organiques sélectionnées, conforme à la norme **RAL GZ 251**, destiné à l'amendement des sols et à l'amélioration durable de la fertilité.

Livraison effectuée en **Big-Bag 1 m³**, déposé **au tire-palette** ou **déchargé avec grue** si l'option est choisie.

1. Description du produit

Compost organique mature, stabilisé et contrôlé, utilisé pour l'amendement des sols, l'amélioration de la structure du sol, l'apport de matière organique et la stimulation de l'activité biologique.

2. Composition

- Matières organiques compostées
- Produit conforme à la norme RAL GZ 251

3. Volume livré et caractéristiques

Volume livré : **1 m³ conditionné en Big-Bag**.

pH du compost : **≈ 8,5**.

Produit contrôlé régulièrement en laboratoire.

Sans métaux lourds, plastiques ni germes pathogènes.

4. Utilisations recommandées

Amendement de sol, potager, plantations (arbres et arbustes), massifs et entretien des sols.

5. Ratios d'utilisation indicatifs pour 1 m³

Amendement général : environ **20 à 35 m²** (dose moyenne 3 à 5 kg/m²).

Plantations : mélange recommandé **20 à 30 % de compost** avec la terre existante.

6. Précautions d'emploi

Port de gants recommandé.

Éviter l'inhalation de poussières.

Ne pas ingérer.

Se laver les mains après utilisation.

7. Stockage

Stocker à l'abri du ruissellement excessif et du dessèchement prolongé.

Utiliser de préférence dans l'année suivant la livraison.